

Le Pacte européen Asile et Migrations

Avec beaucoup de douleur, mais pressé par le terme de la législature, le Parlement européen a adopté le 10 avril le Pacte Asile et Migrations. Marc Germain, journaliste correspondant à Bruxelles de la RTBF a commenté : " la preuve que c'est un bon compromis : personne n'est content !" Contrairement à certains grands textes adoptés au PE, personne ne s'est levé pour applaudir à l'issue de la séance.

Selon l'article d'Euractiv (1), le texte a été adopté uniquement grâce aux abstentions, utilisées par les eurodéputés en désaccord avec le texte, mais qui voulaient qu'il soit adopté. « Quelques heures avant le vote, les chefs de file des groupes politiques et les négociateurs ont fait appel au sens des responsabilités des eurodéputés pour qu'ils mettent en œuvre, après presque dix ans d'impasse, une réforme des procédures d'immigration et d'entrée des demandeurs d'asile dans l'UE ».

La plupart des dossiers ont été adoptés à une courte majorité d'environ 50 voix. Ceux relatifs à l'enregistrement des informations sur les personnes à la frontière, à la base de données et à la politique de retour ont été soutenus à une écrasante majorité, avec plus de 400 voix pour et environ 200 contre. En fin de compte, tous les dossiers sont passés. Si l'un d'entre eux n'était pas passé, tout le pacte aurait été mis en danger, car ils sont tous interdépendants. Malgré le soutien massif des socialistes (S&D), du centre droit (PPE) et des libéraux (Renew), certains membres et délégations nationales se sont abstenus ou ont voté contre certaines parties du pacte. C'est le cas des socialistes français ainsi que des membres français du PPE. Parmi les MEP français, seuls les membres du groupe Renew ont voté favorablement.

«Certains législateurs ont fait valoir que voter contre le pacte donnerait à l'extrême droite une victoire facile, d'autant plus qu'en cas d'échec, les négociations pour un nouveau système devront être entreprises lors de la prochaine législature, où les forces d'extrême droite et conservatrices sont censées disposer de plus de sièges au Parlement. »

Le texte va maintenant être transmis aux États membres du Conseil, qui devraient voter le 29 avril à la majorité qualifiée. La perspective de la présidence hongroise de l'UE au 2e semestre 2024 pousse à l'accélération des décisions.

(1) <https://www.euractiv.fr/section/immigration/news/le-pacte-sur-lasile-et-la-migration-adopte-sur-fond-de-division-et-de-crainte-de-lextreme-droite/>

Des dates à retenir

Du 22 au 25 avril 2024 se tiendra la dernière session plénière au Parlement européen pour la 9e législature (2019-2024). Le jeudi 25 avril 2024, ils suspendront ou achèveront leurs travaux au Parlement européen, après cinq années de mandat.

Dans les médias, l'information sur les élections européennes s'accélère. Pourtant à ce jour les sondages ne montrent pas une participation qui pourrait dépasser celle de 2019 (un peu plus de 50%). Pour la plupart, les Partis européens ont tenu leurs congrès en mars, mais les déclinaisons nationales ne sont pas toujours connues publiquement. (2)

Les électeurs ont jusqu'au vendredi 3 mai 2024 pour s'inscrire sur les listes électorales de leur commune. On estime que 16,5 % des électeurs sont mal inscrits, ce qui représente 7,7 millions de Français. La procuration est un recours dans ce cas : il suffit de choisir un électeur à qui l'on confie son vote, qui se rendra au bureau de vote à votre place. Cette procuration doit être réalisée en amont du scrutin, une démarche qui sera facilitée pour ces élections européennes : un décret publié au Journal officiel à la fin du mois de décembre prévoit que si l'électeur effectue sa procuration en ligne, via le site Internet maprocuration.gouv.fr, il n'aura plus besoin de se rendre physiquement au commissariat ou à la gendarmerie pour faire valider celle-ci, comme c'était le cas jusqu'à présent.

Les partis politiques pourront déposer leurs listes de candidats auprès du Ministère de l'Intérieur à partir du lundi 6 mai 2024, pendant une dizaine de jours (jusqu'au vendredi 17 mai 2024 à 18 heures). La campagne officielle débutera le 27 mai 2024 jusqu'au vendredi 7 juin minuit. Cette période implique notamment aux médias audiovisuels des règles strictes pour une répartition équitable du temps d'antenne entre les différentes listes candidates aux élections européennes.

(2) – Congrès du PPE à Bucarest 7-8 mars 2024 :

<https://fr.euronews.com/my-europe/2024/03/06/le-congres-du-ppe-a-bucarest-lheure-du-bilan-pour-ursula-von-der-leyen>

- Congrès du PSE à Rome 2 mars 2024 :

https://www.lemonde.fr/international/article/2024/03/02/elections-europeennes-2024-les-socialistes-europeens-lancent-leur-campagne-depuis-rome-face-aux-fantomes-du-passe_6219693_3210.html

- Congrès des Verts européens à Lyon 5 février 2024

<https://ecolo.be/actualites/49-partis-ecolos-unis-pour-une-europe-verte-et-juste/>

- Congrès de ALDE (Renew) à Bruxelles 20-21 mars 2024

<https://www.euractiv.fr/section/elections/news/elections-europeennes-le-lancement-de-la-campagne-electorale-des-liberaux-suscite-peu-dinteret/>

- La Gauche européenne a tenu son congrès fin février à Ljubljana et désigné Walter Baier (responsable du parti communiste autrichien)

<https://fr.euronews.com/my-europe/2024/02/26/la-gauche-radicale-europeenne-fixe-ses-objectifs-pour-les-elections-de-juin>

<https://www.euractiv.fr/section/elections/news/elections-europeennes-la-gauche-choisit-walter-baier-comme-tete-de-liste/>

Rien n'est mentionné sur internet sur les congrès des deux groupes d'extrême-droite partis ID et ECR, comme quoi l'internationale des nationalistes n'est pas à l'ordre du jour.